

L'origine en question

*Abdelhafid HAMMOUCHE **

On sait l'usage fréquent du terme « origine » et de l'expression « issu de » lorsqu'il est question de banlieue ou de territoires dits sensibles et leur succès dans l'espace médiatique et politique. On sait aussi que la fréquence, voire la banalisation relative, n'effacent pas complètement le malaise qui accompagne l'utilisation de telles expressions. Dans le débat public, dans les médias et dans le propos des acteurs politiques et sociaux, ces termes sont fortement indexés aux populations immigrées et à leurs enfants. Pourquoi une telle récurrence et pourquoi un tel lien qui semble leur être exclusivement réservé ? En cette période où les débats sur l'identité et le rapport qu'elle entretient avec l'immigration sont traduits par une orientation politique qui suscite de légitimes rejets, il est sans doute utile de s'interroger sur la place de ces expressions et l'ambivalence qu'elles véhiculent. L'origine s'entend de maintes manières. Au sens le plus répandu, on peut dire que tout phénomène trouve une origine, en l'occurrence un début ou un processus. C'est le début d'un processus de création par exemple. Mais c'est aussi la source d'un problème : à l'origine de cette crise, celle dite des banlieues, autre exemple, on suppose une conjonction de facteurs sociaux, économiques et culturels. En tout cas, il est question implicitement ou explicitement de « provenance », d'une « cause première », d'un « commencement », d'un « point de départ ».

**«issu de»
statuts
restructuration de
l'espace public**

L'expression « issu de » a connu un égal succès notamment depuis les années 1970 et s'applique généralement aux enfants d'immigrés. Elle les distingue des autres qui sont, comme le faisait remarquer un « jeune », « sans issue ». Cette manière de retourner la désignation en dit long sur celles et ceux qui ne sont pas encore « invisibles », car on leur suppose des origines plus ou moins lointaines par rapport à leurs compagnes et compagnons d'âge non « distingués ». Ces derniers ne se voient, par opposition, dotés d'aucune origine. On peut supposer que le terme « issu » constitue, aux yeux de ceux qui l'utilisent, une sorte de nuance en ce qu'il atteste de la persistance d'une altérité qui n'équivaut pas, néanmoins, à

la visibilité des primo-migrants. Ceux-ci se repèrent, pour un certain nombre au moins, par l'accent, par la tenue vestimentaire parfois par la position qu'ils adoptent en public (par exemple les hommes âgés dans des places publiques).

Il ne s'agit pas en pointant les ambivalences qui accompagnent ces termes d'en appeler à leur mise à l'écart. Il serait sans doute plus judicieux de les utiliser comme des analyseurs de notre espace politique. En ce sens, les deux termes peuvent se lire comme la traduction de notre difficulté de penser l'ensemble que nous constituons par la multitude des origines. Il est vrai que l'espace républicain est le plus souvent pensé comme une forme de lien politique

entre individus affranchis de toutes corporations ou dégagés des appartenances pour raisonner en femme ou en homme libre et participer de la sorte au bien commun. Avec une telle vision, l'origine ou l'appartenance primaire apparaissent en tant qu'entraves. Certes, à bien des égards, le dégagement de toutes ces attaches primaires est une fiction nécessaire pour définir le commun. Mais on peut aussi penser que le processus d'effacement des ancrages locaux, culturels, n'est plus accepté ou moins aujourd'hui. La question se pose alors de savoir comment peut se construire un espace commun basé non sur l'effacement mais le partage au moins partiel des origines ? La réponse pourrait être simple si l'on veut bien se référer à un classique comme Weber qui parlait de fraternisation pour éclairer le rapprochement social et culturel qu'engendre la ville en tant qu'espace contraignant à l'altérité⁽¹⁾. L'analyse du sociologue allemand met en relief des processus de délégation du village et de liaison dans la ville qui se jouent au fil des générations et avec de constantes redéfinitions des liens. Mais surtout, la fraternisation se conçoit par des alliances (ceux du mariage, ceux du voisinage...) et la fabrication d'un langage commun. En le paraphrasant, une communauté n'existe que dans la mesure où elle est inachevée et reste, tout à la fois, une réalité prégnante et contient nécessairement dans son horizon un jeu de redéfinitions.

Les tensions relatives aux origines et au commun d'aujourd'hui ne révèlent pas seulement des difficultés concernant les héritages culturels. Car on peut supposer que le partage des émotions de l'enfance avec les musiques d'ici et d'ailleurs, les mets plus ou moins exotiques entre autres ne posent guère problème. Ce sont les statuts (d'immigrés, d'ex-colonisés), les dissymétries voire les asymétries rattachées à ces cultures et à ceux qui les incarnent qui reviennent à la surface. Les controverses

à propos des mémoires le montrent dans les quartiers comme dans les médias. Ainsi, le « retour » entre 2000 et 2005 d'un débat sur la torture durant la guerre d'Algérie peut-il surprendre de prime abord. Mais cet épisode gagne sans doute à être lu comme une tentative d'assainissement et de régénération de l'espace public. Car, cette remise en question, outre qu'elle a permis de clarifier la dimension institutionnelle avec la responsabilité de hauts gradés, contribue à ne pas concevoir l'espace commun sur la base de l'oubli. Participer à l'ensemble que nous constituons se fonde au contraire sur une discussion à propos de « l'enfoui » (la torture et la réification qu'elle illustre) et à partir de laquelle s'engendre une pleine et égale participation politique⁽²⁾. C'est, en effet, la participation pleine et entière des ex-colonisés et de leurs enfants qui se jouent dans une société qui tend à se définir autrement que par les clivages légués par l'ère industrielle et coloniale. Ce difficile dépassement de l'ordre symbolique hérité de cette période nécessite d'apprendre à regarder et à parler des appartenances avec d'autres mots. Ce processus de restructuration de l'espace public pour légitimer l'attention et la considération publiques des passés ou des origines ne se limite évidemment pas aux migrants et à leurs enfants. Encore faut-il ne pas figer les origines, si l'on peut dire, car les cultures (celles des pays d'émigration comme celle du pays d'accueil) ne sont pas immuables et ceux qui en sont issus peuvent s'y reconnaître sans y être assignés. Chacun(e) devrait alors pouvoir évoquer et mettre en partage des solidarités ou des sensibilités aux régions, aux cultures ou aux causes liées d'une manière ou d'une autre à l'origine sans que pour autant son propos soit dévalué sous prétexte d'une attaché qui l'aveuglerait. ■

* *Sociologue, Université Lyon 2*

(1) Weber M, 1982, *La ville*, trad. Fritsch Ph., Aubier Montaigne, Paris.

(2) Cf. mon article « La torture durant la guerre d'Algérie dans l'actualité. Une régénération de l'espace public », *Confluences Méditerranée*, n° 62 – Eté 2007, p. 177-194.